

PLUS D'INFOS

BIEN VOYAGER



À L'ARRÊT



PRÉSENTEZ-VOUS AVANT L'HORAIRE



À L'APPROCHE DU BUS FAITES SIGNE AU CONDUCTEUR



MONTEZ PAR LA PORTE AVANT



À BORD



VALIDEZ VOTRE TITRE DE TRANSPORT



ATTACHEZ VOTRE CEINTURE



SAVOIR-VIVRE



SOYEZ COURTOIS



PAS DE BRUIT / CHAÛT



APPAREILS SONORES



PRODUITS DANGEREUX



ALCOOL/BOISSONS INTERDITES



RESPECTEZ VOTRE ENVIRONNEMENT



ROLLERS, TROTINETTES NON PLIABLES.



VÉLOS NON PLIABLES



ALLO Synchro
04 79 68 73 73

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30,
le samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h

- > Information
- > Réservation TAD et Synchro ACCESS
- > Règlement des amendes



Agence multimodale Synchro / SNCF
249 Place de la Gare, 73 000 Chambéry

Du lundi au vendredi de 9h à 17h15
Le samedi de 9h à 16h15

- > Vente et information
- > Règlement des amendes
- > Objets trouvés

Prise de rendez-vous disponible via le site synchro.grandchambery.fr



E-mail :
info@synchro-bus.fr



Site internet :
synchro.grandchambery.fr

Vacances scolaires 2023-2024

TOUSSAINT

du 23 octobre au
5 novembre 2023

HIVER

du 19 février au
3 mars 2024

ÉTÉ

à partir du 1 juillet 2024

Les lignes locales et scolaires circulent jusqu'au 5 juillet

NOËL

du 26 décembre 2023
au 7 janvier 2024

PRINTEMPS

du 15 au
28 avril 2024

AUCUN BUS NE CIRCULE LE 1^{ER} MAI
Les lignes locales ne circulent pas pendant les périodes de vacances scolaires



Retrouvez Synchro
Bus sur les réseaux
sociaux

territoire-mobile.fr

LA MOTTE-SERVOLEX

- ▲ CÔTE CHEVRIER
- ÉCOLE LAMARTINE
- ÉCOLE ST-JEAN
- ▼ ÉCOLE DU PICOLET



LIGNE
SCOLAIRE

902



Synchro

BUS

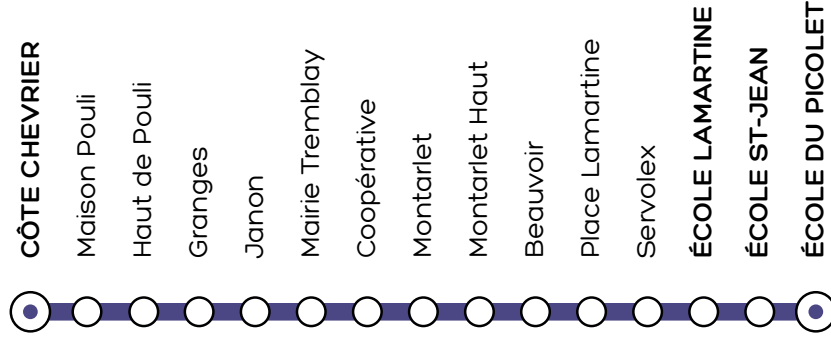
HORAIRES du 4 septembre 2023 au 5 juillet 2024
en période scolaire

LIGNE
SCOLAIRE
902

LIGNE
SCOLAIRE
902



L'accès à ce service est réservé aux enfants ayant pris connaissance du règlement d'exploitation et inscrits à ce service de transport scolaire.



Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi

ALLER

CÔTE CHEVRIER	7:47
MAISON POULI	7:50
HAUT DE POULI	7:53
GRANGES	7:54
MAIRIE TREMBLAY	7:57
COOPÉRATIVE	7:59
MONTARLET	8:03
BEAUVOIR	8:05
PLACE LAMARTINE	8:12
ÉCOLE LAMARTINE	8:17
ÉCOLE ST-JEAN	8:19
ÉCOLE DU PICOLET	8:24

RETOUR



ÉCOLE ST-JEAN	16:40
ÉCOLE DU PICOLET	16:43
ÉCOLE LAMARTINE	16:48
CÔTE CHEVRIER	16:52
MAISON POULI	16:56
HAUT DE POULI	17:00
GRANGES	17:01
MAIRIE TREMBLAY	17:04
COOPÉRATIVE	17:05
MONTARLET	17:06
BEAUVOIR	17:09
PLACE LAMARTINE	17:19

Horaires susceptibles d'évoluer en fonction du nombre d'inscrits



Pour consulter le règlement d'exploitation des services de transport scolaire, rendez-vous sur synchro.grandchambéry.fr